



## **KnoWat:** Knowing water better

**Mieux connaître l'eau:** vers un accès plus équitable  
et plus durable aux ressources naturelles

# Évaluation de la tenure de l'eau pour l'élaboration de politiques améliorées

Le Sénégal est un pays d'Afrique occidentale, bordé par la Mauritanie, le Mali, la Guinée et la Guinée-Bissau. Il compte une population de près de 17 millions d'habitants. Dans les zones rurales, l'agriculture joue un rôle majeur en assurant la subsistance de nombreux agriculteurs familiaux.

Le pays dispose d'importantes ressources en eau, mais elles sont menacées par leur utilisation accrue, comme la surexploitation des eaux souterraines. Le faible accès à l'eau et l'insécurité des droits fonciers compliquent la subsistance des agriculteurs et la production alimentaire. Ainsi, la pauvreté et l'insécurité alimentaire restent élevées. L'accès équitable à ces ressources menacées reste un défi, car on observe une concurrence et des conflits accrus entre les utilisateurs, auxquels s'ajoute un manque de clarté des droits d'accès.

Le climat est déjà marqué par des événements météorologiques extrêmes tels que des inondations et des sécheresses, et cette situation est exacerbée par le changement climatique. Les réservoirs d'eau pourraient se vider en raison de périodes de sécheresse plus intenses, ce qui affecterait la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des populations.

Des efforts ont été faits pour développer l'agriculture d'entreprise et industrielle avec l'irrigation, en particulier dans le bassin du fleuve Sénégal, avec un accès facile au principal marché urbain de Dakar et aux marchés d'exportation.



## Le concept de tenure de l'eau

La tenure de l'eau détermine comment les personnes et les communautés obtiennent des droits sur les ressources en eau, qui peuvent inclure des droits d'accès, de propriété, d'utilisation et de gestion de l'eau, mais aussi des droits relatifs à l'accès à l'information et de participation aux décisions relatives à l'eau.

Pour garantir une distribution équitable à tous les détenteurs légitimes de droits et protéger les écosystèmes naturels, il est important que les dispositions relatives à la tenure de l'eau existants soient cohérents et que tous les droits légitimes soient reconnus par la législation nationale.

La tenure de l'eau peut être très complexe et varier considérablement, y compris au sein d'un même pays, en fonction des pratiques locales et sociales, des traditions et du statut, de la géographie, de l'environnement et des moyens de subsistance pratiqués. Différentes dispositions relatives à la tenure de l'eau peuvent coexister et/ou se chevaucher dans une même région, et les détenteurs des droits à l'eau peuvent faire partie de plus d'une disposition.

### Que retenir de l'évaluation de la tenure de l'eau dans le bassin du fleuve Sénégal ?

L'évaluation de la tenure de l'eau dans le bassin du fleuve Sénégal s'est focalisée sur le cadre institutionnel et legal, ainsi que sur la gouvernance coutumière de l'eau. Trois missions de terrain ont été effectuées dans les zones de recherche à Podor et sur l'axe « Gorom-Lampsar » à Saint-Louis. Les résultats de cette évaluation ont été validés au niveau local et au niveau national par les principales parties prenantes au Sénégal.

L'évaluation de la tenure de l'eau au Sénégal montre que :

- Dans les zones étudiées, des dispositions relatives à la tenure de l'eau régies par le droit formel et par celui lié à la coutume coexistent.
- Certains utilisateurs de l'eau au niveau local ne connaissent pas la législation et les réglementations relatives à l'eau, et certaines autorités locales de la zone pilote n'ont pas les capacités nécessaires pour mettre en œuvre et faire respecter la législation régissant l'utilisation de l'eau.
- La législation actuelle n'est pas adaptée aux nouveaux défis comme l'intensification de l'agrobusiness, le changement climatique et la croissance démographique.
- La législation actuelle sur la gestion des ressources en eau ne tient pas compte des coutumes et pratiques locales, ni de l'accès à l'eau des femmes, des jeunes et des groupes défavorisés.
- La multiplicité des acteurs et le manque de synergie entre les parties prenantes entraînent des contraintes majeures pour une gestion intégrée des ressources en eau.
- La faible implication des usagers dans l'élaboration des politiques et la gestion de l'eau.
- L'inexistence d'un cadre opérationnel de dialogue entre les différentes catégories d'acteurs.

Sur la base de cette évaluation, il a été recommandé aux décideurs d'inclure l'accès à l'eau comme un droit humain dans la constitution sénégalaise, de sensibiliser les utilisateurs de l'eau sur la législation en vigueur en matière de l'eau. En outre, la législation sur l'eau devrait être conciliée avec les coutumes locales et les bonnes pratiques des utilisateurs de l'eau. Il serait également souhaitable de renforcer la participation des usagers de l'eau dans la prise de décisions et dans les processus de réforme concernant le secteur de l'eau.

La tenure de l'eau peut être défini comme la **relation**, définie par la loi ou la coutume, entre les personnes, en tant qu'individus ou groupes, en ce qui concerne les ressources en eau.

Voir : Hodgson, S. (2016). "Exploration du concept de tenure de l'eau". Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.



### Plus d'informations

Utilisez le QR code pour en savoir plus sur toutes les activités mises en place au Sénégal.

[www.fao.org/in-action/knowat](http://www.fao.org/in-action/knowat)

## Promotion de la tenure de l'eau pour une gouvernance apaisée au niveau local

Pour renforcer les capacités des acteurs locaux en matière de gouvernance et de tenure de l'eau, cinq experts locaux ont été formés aux concepts et instruments de la gouvernance de l'eau, y compris le Code sur l'eau. Ces experts ont participé à la formation sur la gouvernance locale des ressources en eau des populations de leurs localités respectives.

Plus d'une centaine de personnes dans les localités Saint Louis et Podor dont des jeunes et des femmes, ont bénéficié de ces formations. A l'aide d'un manuel adapté au contexte local, ces formations ont permis d'améliorer les connaissances des parties prenantes locales sur les concepts de tenure de l'eau et de gouvernance de l'eau, tout en leur fournissant des conseils pratiques, par exemple sur la manière de demander un permis d'utilisation de l'eau et de régler les conflits liés aux ressources en eau.

Au cours des ateliers de formations, la nécessité de mettre en place des plateformes locales de gouvernance de l'eau a été discutée et des consultations avec une large participation des parties prenantes ont été lancées par le CNCR. Ils prévoient, par la suite, de mettre en place ces plateformes, de renforcer les capacités de ses membres, de faciliter leur animation et de les mettre en réseau avec le niveau national dans un avenir proche.

Le projet a rencontré le Comité de pilotage des Directives volontaires sur la gouvernance des terres, des forêts et des pêches au Sénégal (COPIL DV/GF) ainsi que la Plateforme des organisations de la société civile pour l'eau et l'assainissement au Sénégal (POSCEAS) pour discuter des défis et des enjeux de la gouvernance de l'eau au niveau national. Ces réunions ont permis de renforcer le lien entre le travail existant sur la gouvernance foncière au Sénégal et l'approche du projet KnoWat sur la tenure de l'eau. Les acteurs liés à la gouvernance du foncier ont reconnu l'importance de prendre en compte la gouvernance de l'eau dans leurs travaux sur l'adaptation au changement climatique.



© FAO/Lamine Samake



Visite de la zone d'intervention du projet, octobre 2019.

© FAO/Lamine Samake

# KnoWat: Knowing water better

## Mieux connaître l'eau: vers un accès plus équitable et plus durable aux ressources naturelles

Rwanda, Sénégal et Sri Lanka (2019–2022)

Dans le monde entier, les pays s'efforcent d'adapter leurs systèmes agricoles et alimentaires aux conditions de pénurie d'eau, de changement climatique et de concurrence accrue entre les utilisateurs. Les tendances en matière de pénurie d'eau devraient s'accroître. Les petits exploitants agricoles sont particulièrement vulnérables aux changements dans l'accès et la disponibilité de l'eau. Pour ces raisons, des efforts majeurs sont nécessaires pour aborder les liens entre la pénurie d'eau, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance dans notre climat changeant.

Le projet KnoWat adopte une approche intégrée de la gestion des ressources en eau qui comprend la comptabilité de l'eau, la productivité de l'eau, la gouvernance de l'eau et les évaluations de la tenure de l'eau.

La comptabilité de l'eau est l'étude systématique de l'état actuel et des tendances futures de l'offre et de la demande d'eau dans un domaine spatial donné. La productivité de l'eau dans l'agriculture signifie le rapport entre le rendement et l'eau consommée par une culture. Pour soutenir la comptabilité de l'eau et les évaluations de la productivité, le projet KnoWat a renforcé les capacités des principaux partenaires pour appliquer le portail WaPOR de la FAO. Cet outil évalue la consommation d'eau dans l'agriculture et la productivité de l'eau de la production agricole à l'aide de la télédétection.

L'évaluation de la gouvernance de l'eau examine le cadre général des institutions, des finances et de l'économie politique. Pour mieux comprendre les processus de gouvernance de l'eau, le projet a développé et testé une nouvelle méthodologie pour évaluer la tenure de l'eau, les arrangements formels et informels utilisés pour accéder à l'eau. L'évaluation de la tenure de l'eau vise à comprendre les différentes relations entre les personnes et les ressources en eau.

Enrichir nos connaissances sur l'eau grâce à des évaluations de la comptabilité, de la productivité, de la gouvernance et de la tenure de l'eau aide les responsables politiques et les décideurs à planifier et à mettre en œuvre de meilleures politiques, dans le but ultime d'assurer une répartition équitable de l'eau pour de meilleurs moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et des écosystèmes sains, même dans des conditions de pénurie d'eau.



© Benedicte Kurzen/NOOR for FAO



Ministère fédéral  
de l'Alimentation  
et de l'Agriculture

Ce projet est soutenu par le gouvernement fédéral allemand et mis en œuvre par l'**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)** en collaboration avec le **ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural**, le **ministère de l'Eau et de l'Assainissement** et les organisations de producteurs.

Les activités nationales ont été mises en œuvre en collaboration avec le **Conseil National de Concertation et Coopération des Ruraux (CNCR)**, la **Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE)** et la **Société d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta et de la Vallée du fleuve Sénégal (SAED)**.



### Pour plus d'informations, contactez :

Benjamin Kiersch  
Coordinateur de projet  
Division des terres  
et des eaux  
Land-Water@fao.org

Joseph Bizima  
Coordinateur national Rwanda  
Représentation de la FAO  
au Rwanda  
FAO-RW@fao.org

Lamine Samaké  
Coordinateur national Senegal  
Représentation de la FAO  
au Sénégal  
FAO-SN@fao.org

Thushara Ranasinghe  
Coordinateur national Sri Lanka  
Représentation de la FAO  
au Sri Lanka  
FAO-LK@fao.org

<https://www.fao.org/in-action/knowat>



Certains droits réservés. Ce(tte) œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO